

SECTION 0 - AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX (ADRP)

Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A)

Référence de la DRP : F\_SoNaMA\_105321 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n°02 du 02 Juin 2025).

Avis N° 18 /MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 18/06/2025



Objet : Acquisition d'équipements de protection individuelle (EPI) et de matériels de sécurité (DéTECTEURS de métaux, caisses objets, Torches, Talkie-Walkie etc ...) pour les sites de Ouidah et Parakou (Accord-cadre à bon de commande sur deux (02) ans).

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) version n°02 publié sur le portail web des marchés publics le 02 Juin 2025.
2. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer le Programme National de Développement de la Mécanisation Agricole (PNDMA) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition d'équipements de protection individuelle (EPI) et de matériels de sécurité (DéTECTEURS de métaux, caisses objets, Torches, Talkie-Walkie etc. ...) pour les sites de Ouidah et Parakou (Accord-cadre à bon de commande sur deux (02) ans).
3. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir des chaussures de sécurité ; casques de sécurité ; blouson de travail à effigie de la SoNaMA S.A ; gants de protection soudure ; des combinaisons de traitement phytosanitaire ; des bottes, des cagoules pour la soudure, des manchettes ; des lunettes claires pour soudure ; des guêtres de soudure ; des masques respiratoire pour peintre ; des fibres changeables pour masque, des combinaison de peinture ; des torches ; des talkie walkies ; des détecteurs de métaux et autres matériels en lot unique. Aucune variante n'est autorisée.

## Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

Ces fournitures sont à livrer au siège de la SoNaMA S.A sis à Ouidah sur une période de vingt-quatre (24) mois. Les fournitures devront être livrées dans un délai maximum de quinze (15) jours calendaires après l'obtention du bon de commande.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises



• Capacité technique :

- Être une société spécialisée dans le commerce général ou dans la vente des matériels de sécurité justifiée par le registre de commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;
- Avoir exécuté dans les trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et l'année en cours au moins trois (03) marchés similaires de livraison de matériels de sécurité dont le montant cumulé est égal au moins à une fois le montant prévisionnel du marché. Les soumissionnaires devront joindre à leurs offres les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Fournir une fiche de renseignement sur le candidat.

• Capacité financière :

- La présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) ;
- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de quinze millions (15.000.000) francs CFA prouvé par une attestation de banque ou organisme financier habilité agréé en République du Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence ;

ou

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des activités de fourniture d'au moins soixante-six millions (66.000.000) francs CFA.

**NB :** L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté

est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

**b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

• **Capacité technique :**

- Être une société spécialisée dans le commerce général ou dans la vente des matériels de sécurité justifiée par le registre de commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les qualifications et expériences sont indiquées à la Sous-section C « critère d'évaluation et de qualification » ;
- Fournir le formulaire de renseignements sur le candidat.

• **Capacité financière :**

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de celles qui ont moins de trois ans d'existence ;
- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **quinze millions (15.000.000) francs CFA** prouvé par une attestation de banque ou organisme financier habilité agréé en République du Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence ;
- Fournir une assurance de risques professionnels d'une valeur en francs CFA équivalente au montant prévisionnel du marché.

**NB :** L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de réalisation de l'accord cadre est de deux (02) ans et sera mis en œuvre par émission de bons de commande.



**Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix**

---

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **GOUDJINOU K. Henri**, Personne Responsable des Marchés Publics ; Email : [henri.goudjinou@sonama.bj](mailto:henri.goudjinou@sonama.bj) et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au **secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A**, au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment administratif , 3<sup>ème</sup> bureau à droite, sis à Ouidah à 1,500 km du poste de péage en venant de Cotonou de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du 19/05 2025. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A**, au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment administratif, 3<sup>ème</sup> bureau à droite, sis à Ouidah à 1,500 km du poste de péage en venant de Cotonou.



Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A** , au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment administratif , 3<sup>ème</sup> bureau à droite, à Ouidah à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou au plus tard le 03/07 2025 à 10 heures précises. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

**Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix**

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la SoNaMA S.A à Ouidah à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou, le 03/07/2025 à 10 heures 30 minutes.**
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **six cent soixante un mille dix-sept (661.017) francs CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.
12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.



Ouidah, le 18/06/2025.

Personne Responsable des Marchés  
Publics de la SoNaMA S.A.



GOUDJINOU Kouessi Henri